

Nouvelles péripéties pour la rue Bailleul (février 2009)

Constatant que le Maire du 1^{er}, Jean-François Legaret, n'avait pas tenu sa promesse de convoquer avant Noël une nouvelle réunion sur la rue Bailleul, les habitants se sont tournés vers la députée de Paris Centre, Martine Billard (Verts), qui a su convaincre Annick Lepetit, adjointe du Maire de Paris chargée de l'espace public, de se saisir du dossier. Une réunion a eu lieu rue Bailleul en janvier entre deux représentants des services de la Ville et des habitants. En cinq minutes, tout le monde est tombé d'accord : la meilleure solution consiste à inverser le sens de la rue. Les services de la Ville nous ont simplement dit qu'il fallait auparavant réunir la Commission des sens de circulation pour vérifier que cela ne posait pas de problème de sécurité, mais les habitants ont rappelé qu'il y a une dizaine d'années, cette rue était dans l'autre sens, donc les véhicules de secours ne devraient pas avoir de difficulté à l'emprunter si on retourne à la configuration initiale. Dès les jours qui ont suivi, les services de la Ville ont fait remplacer un panneau de limitation de vitesse qui avait été arraché et ajouter des panneaux à la sortie du garage, à la grande satisfaction des habitants.

Las ! Les habitants et usagers de la rue Bailleul ne sont manifestement pas au bout de leurs peines. Lors d'une nouvelle réunion que le Maire du 1^{er} a convoquée le mercredi 11 février, ce dernier a mis un coup d'arrêt à la solution qui avait été trouvée.

Une trentaine de personnes seulement se sont rendues à cette réunion, car tout le monde pensait que l'affaire était entendue. Au cours de la soirée, seulement deux personnes ont exprimé leur opposition au projet d'inversion du sens. Il s'agissait de commerçants qui, comme bien souvent, craignent que cette modification fasse du tort à leur activité, crainte qui généralement s'avère infondée. Devant cette opposition, d'autres personnes ont évoqué des solutions alternatives, comme le fait de barrer purement et simplement la rue, de la mettre en zone piétonne, ou encore de supprimer la « tourne à gauche » depuis la rue du Louvre, mais le Maire leur a répondu à juste titre que toutes ces solutions étaient inenvisageables.

De façon inexplicable et choquante à nos yeux, il a conclu la réunion en écartant pour l'instant la solution de l'inversion de sens, alors que deux personnes seulement s'étaient prononcées contre, et il a proposé à la place de mettre un panneau « *Interdit sauf riverains et livraisons* ». Or, à nos yeux, ce panneau ne pourra jamais suffire à modifier de façon conséquente la situation dans cette rue. Faudra-t-il qu'il se produise un accident grave pour que le Maire du 1^{er} se décide enfin à prendre ses responsabilités ?

Son directeur de cabinet prétend que lors de la réunion, les habitants étaient très divisés sur la question, ce qui nous paraît pour le moins inexact, car tous sont excédés par cette affaire qui dure depuis des années et sont extrêmement impatients de voir mettre en œuvre une mesure qui change enfin vraiment les choses. Puisque, d'après les services de la Ville eux-mêmes, l'inversion du sens est la seule mesure qui puisse être vraiment efficace, nous demandons que, comme dans la rue Saint-Honoré il y a quelques années, il soit procédé à l'inversion du sens sur une période de 6 mois ou un an à titre expérimental. A l'issue de cette période, un bilan pourrait être fait avec les élus, la police, les habitants, les

commerçants et les usagers, pour voir si cette mesure donne les résultats escomptés et doit être ou non pérennisée.